

## Avis au public

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune d'Esch-sur-Sûre qu'une séance publique du conseil communal aura lieu

**vendredi, le 17 juillet 2026 à 8.00 heures**

dans la maison communale à Eschdorf, pour délibérer des objets repris ci-dessous :

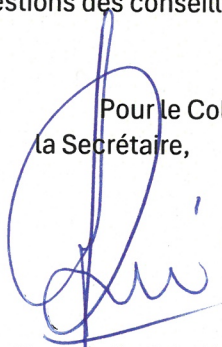
### en séance à huis clos :

- 1) Affaires de personnel
  - a) Nomination d'un fonctionnaire communal
  - b) Décision relative à un avenant au contrat de travail d'un employé communal

### en séance publique :

- 2) Affaires de personnel: Décision relative à la création d'un poste d'employé communal en vue de l'engagement d'un coordinateur sportif
- 3) Meng Gemeng leeft Sport » : Décision à prendre concernant la Charte communale de développement de l'activité physique et des sports
- 4) Organisation scolaire 2026/2027 : Plan d'encadrement périscolaire (PEP)
- 5) Décision à prendre concernant des conventions avec l'école de musique du canton de Rédange ayant pour objet de régler la participation financière de la commune d'Esch-sur-Sûre
- 6) Fixation des taux multiplicateurs des impôts foncier et commercial pour l'année 2027
- 7) Modifications budgétaires 2026
- 8) Projet d'aménagement d'un terrain multisport sur le site du nouveau campus scolaire « Am Ale Bësch »
- 9) Projet de travaux de sécurisation des falaises à Esch-sur-Sûre
- 10) Projet d'aménagement particulier « An der Gaass » à Heiderscheid
- 11) Projet de mise en conformité des aires de jeux communales
- 12) Confirmation d'un règlement temporaire de circulation
- 13) Allocation de subsides
- 14) Rapports des représentants dans les différents syndicats intercommunaux
- 15) Rapports des interlocuteurs du conseil communal avec les commissions consultatives
- 16) Réponses aux questions des conseillers communaux introduites au préalable

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
la Secrétaire,



la Bourgmestre,



En vertu des dispositions de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le présent avis est publié par voie d'affiches apposées dans la commune de manière usuelle ainsi que sur le site internet de la commune d'Esch-sur-Sûre ([www.esch-sur-sure.lu](http://www.esch-sur-sure.lu)).